



## Mise en danger d'un parent âgé

Par **ailey**, le **21/07/2022** à **08:42**

Bonjour,

J'aimerais avoir votre avis sur cette situation . Ma soeur avait apporté chez notre mère 2 caprins mâles entiers pour l'entretien de son terrain, elle a installé une clôture filet électrifiée afin qu'ils ne se déplacent sur la terrasse. Ces animaux ont réussi à passer au delà de cette clôture et chargeaient notre mère âgée mal voyante et atteinte d'une gonarthrose, ils ont également foncé dans les portes de la maison. 2 témoignages attestent de cette situation.

Ma mère a appelé maintes fois ma soeur qui habite à proximité, elle ne s'est pas déplacée.

J'habite à 100 km et je me suis déplacée car j'ai moi même reçu sur mon répondeur des appels de notre mère paniquée et très angoissée. les animaux étaient rentrés dans sa cuisine.

Cela aurait pu relever d'un triste fait divers.

Je voulais savoir si l'attitude de ma soeur relève d'une non assistance à personne en danger car je ne compte pas en rester là car ma soeur a profité également de la faiblesse de notre mère pour bénéficier de la quotité disponible lors de la succession en profitant d'une situation de faiblesse. Merci de me donner votre avis en terme d'obligation morale envers ses parents. j'envisage de porter plainte.

Cordialement

Par **Supprimé**, le **21/07/2022** à **09:29**

Bonjour,

Amener ces animaux était clairement stupide, mais il aurait suffi d'appeler les pompiers ou la fourrière pour les attraper et les neutraliser.

Vous voulez vraiment accuser votre soeur de tous les maux ?

Par **ailey**, le **21/07/2022** à **13:17**

Oui, comportement puéril et irresponsable, atteinte à l'intégrité physique d'une personne vulnérable

Par **CUJAS 26150**, le **22/07/2022** à **17:02**

Bonjour,

à mon humble avis, il y a violences psychologiques, uniquement.

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000022469908](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000022469908)

Par **Supprimé**, le **22/07/2022** à **17:09**

Votre mère est décédée depuis ces faits ? C'est elle qui devait porter plainte ...